
COPENHAGUE – Session de travail des dirigeants régionaux et de l’ALAC - 5^e partie

Dimanche 12 mars 2017 – 9 h à 10 h 30 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

ALAN GREENBERG: Nous avons un quorum. Donc nous allons commencer incessamment sous peu. Merci de prendre place.

Nous allons commencer dans trois minutes, me dit-on.

Très bien. Nous allons commencer notre réunion. Nous allons demander à tous nos leaders régionaux de se mettre autour de la table. Nous n’allons pas passer trop de temps aux présentations.

Nous avons Mario Aleman qui est dans la salle. Mario, nous allons vous demander de vous lever et nous vous applaudissons. Merci beaucoup. Membre du personnel, Mario est donc un ancien participant. Il était un de nos bénévoles et maintenant, il est passé de l’autre côté, très sombre, dirais-je, et il est membre du personnel de l’ICANN.

Nous allons dans notre première partie de la séance voir Lars Hoffmann qui va nous parler donc du calendrier de la révision At-Large. Il y a beaucoup d’autres étapes à franchir pour cette

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

révision. Lars me dit qu’il prendra dix minutes environ, et ensuite, nous débattons de la Piste de travail numéro 2.

Donc Lars, je vous donne la parole.

LARS HOFFMANN:

Merci beaucoup, Alan. Bonjour à toutes et à tous. Merci de m’avoir invité. On ne va pas prendre dix minutes. C’est juste une présentation.

Donc, je ne sais pas si nous sommes du côté sombre ou éclairé, mais j’ai essayé de proposer un calendrier, que vous avez sur l’écran, sur la révision d’At-Large.

Voilà le calendrier proposé pour mars 2017. Nous avons le rapport, l’ébauche de rapport, commentaire public. Depuis le 31 janvier, ces commentaires commencent à arriver : 7 commentaires, 3 sont assez similaires.

Fermeture de cette période au 24 mars et ensuite, ITEMS International va donc fournir une mise à jour du rapport final aux environs du 5 mai. Cela sera partagé avec le groupe de travail, le RWP. Ils vont donc analyser ce rapport d’évaluation mi-avril.

Ce sont des dates provisoires. Ça dépend du nombre de commentaires publics qui vont arriver. Donc, il y a une certaine

flexibilité à ce niveau. Mais nous communiquerons dès que possible à la suite de la clôture de la période de commentaires publics.

Et ensuite, comme je l’ai dit, le rapport final ira au groupe, l’entité de travail de révision et le rapport final... Donc, on est au mois d’avril : débat entre ITEMS et le RWP par rapport au rapport d’évaluation finale.

On a mis le 5 mai, aux environs du 5 mai, s’il y a besoin de plus de temps, plus de temps sera accordé, et ensuite, le rapport final sera donc délivré, publié ensuite.

Et le RWP fera un rapport d’évaluation. Donc, un rapport sur le rapport, dirons-nous, qui a pour but d’informer le Conseil d’administration de la révision d’At-Large et des recommandations. Il faudra ensuite déterminer, partager les points de vue, ce qu’il est possible de mettre en œuvre ou ce qui est difficile à mettre en œuvre. Donc, il y a déjà des clauses de mise en œuvre des recommandations qui existent dans le travail et dans le rapport de ces examinateurs.

Une que tout cela est fini, et là, je n’ai pas mis de date, vous le voyez : ça dépend véritablement de la longueur du rapport final, des désaccords éventuels qui pourraient voir le jour à ce moment-là.

Il y a deux rapports. Il y a le rapport d’évaluation et le rapport final d’ITEMS qui ira à l’OEC au Conseil d’administration, qui délibérera et qui proposera au Conseil d’administration de prendre des mesures ou pas et d’avoir des résolutions, d’adopter le rapport final tel quel dans son entièreté, d’adopter le rapport d’évaluation dans son entièreté ou une partie de ces deux documents uniquement.

Et cela revient à At-Large avec une demande de plan de mise en œuvre par rapport aux décisions qui auront ainsi été prises.

Ceci dit, je m’arrêtera-là. Donc je suis sûr que vous avez des questions, parce qu’il y aura beaucoup d’échanges, comme vous le voyez, entre ces différentes entités.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il des questions ou des commentaires? Donc, tout le monde a bien compris, donc ce calendrier c’est assez clair?

Donc, merci Lars.

Une question ? Je n’avais pas vu Olivier. Voilà. Excusez-moi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, excusez-moi. C’était vert. Un jeu de mot intraduisible. Une petite question rapide.

La fin du cycle sera toujours cette année ou éventuellement l'année suivante ? Ça pourrait aller après l'AGM, plus tard que l'AGM ? Ou vous pensez que ça va se faire cette année ?

LARS HOFFMANN: Ça dépend véritablement du RWP. Si en quatre mois, l'évaluation du rapport est faite, et bien là, oui, ce sera seulement sur 2017. Sinon, ça passera évidemment à l'année prochaine, 2018. Si on a besoin de plus de temps, ça peut prendre en effet quelques mois supplémentaires. Ça dépend de vous.

ALAN GREENBERG: Ça dépend aussi du travail de l'OEC. Ça peut prendre du temps aussi.

Et ça, ce n'est pas nous qui pouvons avoir un impact là-dessus.

SÉBASTIEN BACHOLLET: J'ai plusieurs questions. Je comprends qu'on est eu un... Je ne suis pas sûr que ce soit pour Lars, mais plus globalement, je comprends qu'on ait eu un groupe de travail sur... pendant la review pour aider ceux qui font la review. Mais j'ai du mal à comprendre pourquoi est-ce que quand le rapport final du groupe d'ITEMS s'est produit, pourquoi est-ce que ce n'est pas

envoyé à At-Large, ALAC, plus les leaders des RALO, plutôt qu'au groupe de travail. Je pense qu'il sera temps à ce moment-là d'engager tout le monde dans cette discussion, que le groupe de travail aide éventuellement, mais je ne suis pas sûr que ce soit encore utile.

La deuxième chose, c'est que je voudrais prendre date. On a réorganisé l'ICANN pour qu'il y ait du pouvoir du côté de la communauté. Je ne comprends pas que celui qui ait le dernier mot soit le Board dans ce cas de figure. On remet en œuvre ALAC, At-Large, s'il y a des choses qui concernent les autres SO et les autres AC.

On peut en discuter avec eux, et puis, on peut avoir une discussion avec le Board, mais j'ai vraiment du mal à comprendre après la transition de la fonction de supervision IANA par le gouvernement américain que ce soit encore le Board qui ait le dernier mot sur qu'est-ce qu'on doit faire, comment est-ce qu'on doit organiser la communauté et en particulier la communauté des utilisateurs.

Et donc, je suis... Je pense qu'il va être temps de réfléchir à comment est-ce qu'on fait évoluer cette partie-là des revues. Merci.

ALAN GREENBERG: Donc, je vais laisser à Lars une réponse, mais en effet, c’est quelque chose qu’on pourrait poser au Conseil d’administration. C’est une question pas pour cette réunion, mais pour la prochaine réunion du Conseil d’administration. Je pense que ce serait quelque chose à soulever en effet.

LARS HOFFMANN: Je vais répondre en anglais. Je ne suis en Belgique que depuis peu de temps.

Donc Sébastien, pourquoi ça revient au groupe de travail, ça repart au groupe de travail. Ce qui s’est passé avec les autres SO et AC, et c’est ce que nous suggérons. Si At-Large voulait délibérer avec la communauté au sens large, avec les RALO, parler d’autres mécanismes, c’est à vous de voir en effet.

Vous pouvez organiser cela comme vous le désirez. C’est ce que nous avons fait comme processus que les autres groupes ont choisi, mais vous avez tout à fait le droit de choisir un autre processus. Ça, c’était simplement le processus choisi par les autres groupes, SO/AC.

Deuxième question. Donc là, je vais... les textes statutaires. Donc, il y a une révision périodique de chaque SO et AC. Donc, les révisions des organisations sont sous la houlette du Conseil d’administration. C’est comme ça que nous... que c’est

interprété dans les textes statutaires et aux États-Unis notamment. Donc, les SO et AC reçoivent le rapport et doivent donc agir et réagir par rapport à cette décision du Conseil d'administration.

ALAN GREENBERG: Donc, j'aimerais dire également... Ça voudrait dire que le Conseil d'administration doit obligatoirement recevoir cela. Ils prennent des décisions soit, mais c'est comme ça qu'on a travaillé dans le passé en effet.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Ce n'est pas parce que c'est eux qui ont le pouvoir de déclencher la revue que ça doit être le Board qui soit celui qui le reçoive, mais surtout celui qui agit dessus. De son seul fait, on aurait une proposition qui serait l'ALAC et le Board se mettent d'accord sur la suite des actions. Ce serait une situation un peu différente.

Je voudrais en profiter pour faire une remarque à nouveau un peu plus globale et philosophique, mais je pense aussi qu'il faut qu'on... que l'ICANN... Quand on l'appelle l'ICANN, c'est l'ensemble des structures, l'ensemble de l'organisation, pas seulement le staff, donc quand je parle de l'ICANN. Que l'ICANN commence à se poser une question de pourquoi... Comment est-ce qu'on pourrait avoir quatre ou cinq magiciens qui soient

plus intelligents que la collectivité que nous représentons pour décider de comment est-ce qu’on peut faire évoluer les choses ?

Et donc, qu’on ait une revue externe qui dise... qui essaie d’expliquer quelles sont les choses qui vont bien, les choses qui vont mal et qui fasse des suggestions. C’est une chose. Mais qu’elle fasse des recommandations. Je pense qu’il faut qu’on arrête ce genre de choses. Ils ne sont pas magiciens. Ils ne comprennent pas tout. Ils débarquent-là et qu’ils aient un œil extérieur très bien. Quand les nouveaux arrivent à At-Large ou à l’ALAC, ils ont un œil extérieur. Donc, on a beaucoup d’yeux extérieurs en général.

Donc, ce n’est pas seulement pour notre review que je dis ça, mais plus globalement. Je ne crois plus aux magiciens et je ne crois pas que quatre personnes, aussi intelligentes soient-elles, soient plus intelligentes qu’une collectivité et qu’en particulier la nôtre. Merci.

ALAN GREENBERG:

D’autres commentaires ou questions ? Alberto ?

ALBERTO SOTO:

Je comprends tout à fait le rapport que nous voyons entre la révision et le groupe de travail. Nous avons différents accords et dans le cadre de cette proposition, si cela est confirmé, les RALO

ne fonctionneront plus comme des RALO et ils perdront même leur nom.

Donc, qu’est-ce qu’on ferait avec le protocole d’accord ? Il deviendrait invalide s’il n’y avait plus de RALO. Est-ce que nous aurons de nouveaux accords ? Est-ce que cela sera contraignant ?

ALAN GREENBERG:

Donc, je ne suis pas sûr que Lars puisse répondre à cela. Au point où on en est, on ne sait pas quelle sera la nouvelle version de la révision. Il y a toujours le concept des RALO qui existe. Je ne sais pas si les termes seront les mêmes. Je ne sais pas si le protocole d’accord sera le même.

Je crois que les protocoles d’accord d’aujourd’hui ne réagissent pas véritablement par rapport à ce qu’on fait aujourd’hui, mais ils datent plutôt de 2006.

Donc, je crois que ces protocoles d’accord devront être révisés dans tous les cas de figure pour mieux définir, et plus au goût du jour, le travail des RALO.

Mais je ne serais pas surpris qu’il y ait une révision des protocoles d’accord. Je crois qu’ils devraient être révisés et revus, ces protocoles d’accords, sans aucun doute.

Alberto.

ALBERTO SOTO:

Mais j’aimerais... Je pense que nos protocoles devraient être révisés. Je suis d’accord, mais nous serions en mesure de faire cela avant même la révision. Tout risque de se mélanger... mélanger tout cela.

D’abord, il faut modifier de notre propre initiative ces protocoles d’accord et ensuite, avec la révision on voit l’ensemble de l’organisation.

ALAN GREENBERG:

Donc, c’est une véritable hypothèse que nous faisons actuellement sur les résultats de la révision. On ne sait pas encore ce qu’il va ressortir de tout cela.

Donc, il y a une question qui est posée, je ne sais plus par qui. « Est-ce qu’il est possible qu’une révision externe suggère des changements aux textes statutaires ? » Je ne me rappelle pas de révisions externes qui ne changent pas les textes statutaires.

Ça doit être refléter s’il y a des changements substantifs dans une organisation. Ça doit être reflété dans les textes statutaires. C’est normal. Vraiment, nos textes statutaires doivent vraiment

représenter ce que nous effectuons. Nos statuts, le règlement intérieur, et ainsi de suite.

Donc, d'autres... Seun ?

SEUN OJEDEJI:

Oui, j'aimerais poser une question en... Donc ça, c'est sur le processus de sélection, la révision.

On a parlé d'une révision externe. Je ne sais pas si c'est très réaliste ou pratique. Comment vont-ils savoir comment fonctionne l'entité ?

Donc, est-ce que vous avez pris cela en compte pour choisir les personnes qui ont fait la révision. Qui sont ces examinateurs ? Comment peuvent-ils bien connaître déjà notre travail, notre organisation pour qu'ils soient en mesure de tout modifier ?

LARS HOFFMANN:

Merci Seun. Je crois que lorsqu'on a lancé la sélection, la réaction a été positive de la part de la communauté At-Large.

Donc, ils ont travaillé avec des ONG. C'était le cas. Ils ont travaillé avec des organisations de bénévoles. Ils connaissaient l'ICANN déjà. Ils ont joué un rôle essentiel déjà dans différentes révisions d'entité de l'ICANN.

ALAN GREENBERG:

Seun, je vous donne un exemple d’un autre monde. Vous savez que moi je suis un universitaire et on adore les révisions dans les universités. On engage des personnes externes ou on engage des personnes à l’interne. Et ce que nous notons dans ces révisions, c’est un peu cynique ce que je dis, les gens externes suggèrent ce qui fonctionnait bien dans leur ancien travail ou ce qu’ils avaient vu dans leurs révisions précédentes.

Si vous engagez des personnes internes, si c’est très complexe comme opérationnel, vous allez avoir deux types de personnes. Vous allez avoir ceux qui ne sont pas conscients des détails et qui ne vont jamais bien comprendre comment tout cela fonctionne. Ils ne comprennent pas bien le groupe qu’ils analysent. Ou bien ils s’y connaissent et je ne sais pas comment dire, et ils sont un petit peu arrogants ; ou bien ils veulent résoudre des problèmes maintenant qu’ils ont un peu de pouvoir.

Donc, c’est des gens de ce type très souvent. Il n’y pas beaucoup d’autres catégories d’examineur.

Donc, je crois voir Glenn voulant prendre la parole. Je commence à avoir du mal à vous voir de loin.

Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT: Oui. Oui, je ne me suis pas assis à la même place. C’est pour cela que je suis si loin de vous. Donc, vous m’avez... Vous allez avoir du mal à me voir. Ensuite, vous allez avoir du mal à entendre. Je crois que...

Donc, je crois qu’on peut donner un feedback, un retour aux personnes qui font les révisions ou chargées de la révision. Donc, il me semble que ça devrait être possible de communiquer avec eux. Moi, je trouve qu’on est un petit peu isolé dans ce processus et laissé de côté. On ne peut pas donner de feedback.

Je ne doute pas de leurs compétences, mais je crois qu’il serait important de pouvoir rebondir et réagir par rapport à ce qu’ils avancent. Il devrait y avoir la possibilité de réagir et de rebondir sur leur méthodologie, sur les « process » qu’ils emploient.

LARS HOFFMANN: Oui. Pourriez-vous clarifier, monsieur, feedback ? Sur le rapport ? Sur leur travail ?

GLENN MCKNIGHT: Non, pas sur leur travail. Je ne parle pas d’un feedback, d’un retour sur leur travail. On a toujours travaillé avec des révisions, avec des gens plus ou moins compétents. C’est pour ça qu’ils obtiennent les contrats. Mais on a de l’expérience sur ces entretiens et ces interviews, mais ce qui manque dans ce

processus, c’est un feedback vers vous. Pour qu’à l’avenir, on ne tombe pas dans les mêmes problèmes méthodologiques.

LARS HOFFMANN: Oui. Merci de clarifier. Donc, il n’y a pas de retour formel, de feedback formel, mais je parle au nom de toute l’équipe de stratégie multipartite et d’initiative stratégique. Et nous serions très heureux de recevoir un feedback et un retour de votre part. Dites-nous ce qui a fonctionné, ce qui a moins bien fonctionné. Ce serait très utile à l’avenir pour nous, pour la prochaine révision d’At-Large, pour les autres révisions, d’autres organisations, d’autres entités de l’ICANN et ainsi de suite.

ALAN GREENBERG: Lars dit oui. Ils vont recevoir des commentaires de toute façon, qu’ils soient les bienvenus ou pas. Je crois que c’est très important en effet que les commentaires existent. Et je crois que ça doit venir de l’ALAC, d’autres entités également.

GLENN MCKNIGHT: Ce que je veux dire, c’est qu’on pense... Je ne dis pas qu’ils ont fait un travail horrible, mais s’ils reçoivent d’autres contrats, il est important de savoir un petit peu ce qu’ils ont fait, s’ils font des révisions d’autres unités constitutives. On vit un petit peu

dans une bulle. Vous savez, nous, on a une expérience sur le terrain et plus on travaille ensemble, plus on est en accord.

LARS HOFFMANN:

Merci Glenn. Moi, je ne vis pas dans une bulle. Croyez-moi.

J'aimerais rappeler à tout le monde qu'il y a eu sélection de l'équipe de révision. Vous vous rappelez peut-être que le groupe de travail révision a travaillé avec d'autres candidats. Donc, ces personnes ont été choisies, ont été triées sur le volet et ils étaient très bien vus par la communauté.

Donc, ce processus de sélection a pris en compte d'autres travaux précédents de révision d'entité.

Lorsqu'ils ont été sélectionnés, ils ont été vus comme étant un excellent choix.

ALAN GREENBERG:

Oui. On voulait absolument savoir qui allait être l'examineur et on a refusé. On nous a refusé cela.

Je vais donner la parole à Tijani, Humberto, et à chaque fois qu'on parle de cela, on ne parle pas de la Piste de travail numéro 2. Donc, je sais que Cheryl voudrait dire quelques mots à ce sujet.

Tijani, vous avez la parole, et plus d'interventions après cela.

TIJANI BEN JEMAA: Je serais... Une question très claire, très bref. Étant donné que ce sont des examinateurs externes, il faut être sûr que ces personnes ne fassent pas partie de la communauté, qu'ils ne soient pas déjà intégrés à l'ICANN. Vous avez... Vous vous êtes préoccupés de cela ? Pour que ce soit vraiment externe. Il ne faut pas que ce soit des gens qui appartiennent déjà à l'entité.

LARS HOFFMANN: Critère important : c'est ne pas avoir de conflit d'intérêt. Et je ne pense pas que cette équipe avait de conflit d'intérêt. Je ne sais pas s'ils avaient travaillé auparavant à l'ICANN en tant que bénévole ou quoi que ce soit, mais ce n'était plus le cas. Je ne pense pas qu'ils avaient de conflit d'intérêt.

Vous voulez quelqu'un qui connaisse l'ICANN de manière aussi intrinsèque que possible. Donc, c'est difficile.

ALAN GREENBERG: Donc, je ne sais pas comment vous voyez les conflits émotionnels d'intérêt, conflit d'intérêt émotionnel.

Humberto ?

HUMBERTO CARRASCO: C’est exactement là où j’ai des doutes. Je ne sais pas si c’est bien d’avoir un examinateur qui n’a aucune connaissance d’At-Large, parce qu’il va avoir une analyse très théorique et pas une analyse pratique, et les connaissances pratiques.

Donc, je comprends qu’on parle de conflit d’intérêt également. Il faut les définir, ces conflits d’intérêts, peut-être un petit peu mieux. Donc substantiellement, l’évaluation a été vraiment retirée de ce qui se passe à At-Large. Il manque quelque chose, me semble-t-il. On ne reconnaît pas bien ce qu’on fait à At-Large. Ils ne sont pas bien au courant de ce qui se passe, du travail qui se déroule à At-Large.

Donc, je crois qu’il y a une certaine ignorance de leur part. Ils ignorent les tâches effectuées par At-Large. Donc, le mécanisme qui est proposé ne sera pas plus bénéfique, me semble-t-il, que le système que nous utilisons actuellement.

LARS HOFFMANN: Merci Humberto. Là, ce n’est pas à moi de commenter cela. C’est à vous de parler aux examinateurs et au Conseil d’administration.

En ce qui concerne la compétence de l’équipe de révision, vous savez qu’ils ont des connaissances théoriques d’At-Large et de l’ICANN. Vous m’avez dit qu’il y a une sorte de conflit d’intérêt,

parce qu’il y a une personne qui faisait partie de la communauté déjà de l’ICANN.

Nous avons un processus de sélection. Nous avons des critères stricts de sélection et des candidats qui sont proposés, qui sont interviewés, sélectionnés. Il y a le travail de la communauté qui est pris en compte, les impressions de la communauté également, dans ce processus de sélection pour les candidats.

Et nous pensons que ce processus s’est déroulé et qu’il a été fait d’une manière professionnelle et intègre. Et si le résultat n’est pas satisfaisant, nous travaillerons avec vous pour améliorer le processus. Mais voilà la situation telle qu’elle est aujourd’hui.

ALAN GREENBERG:

Merci. Je vois qu’il y a plusieurs mains levées, mais la queue est fermée. Nous allons parler de la révision plus tard. Donc, vous aurez la possibilité de dire à Lars ce que vous voulez lui dire ou nous ferons passer le message.

Merci Lars.

Prochain thème : mise à jour d’ALAC et des leaders régionaux pour la Piste de travail numéro 2. Je vais demander à Olivier de revoir un petit peu les problèmes. Il y a Cheryl aussi qui va venir de la réunion de la GNSO. Nous pensions que cette première partie de la session allait durer seulement dix minutes. Donc,

nous sommes en retard. Nous allons essayer d’aborder le problème auquel Cheryl doit participer. Et elle n’est pas là. Donc, elle est à la réunion de la GNSO. Donc, on va donner la parole à Olivier d’abord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Je ne participe pas à la Piste de travail numéro 2 directement, mais je suis le président du groupe de travail de l’évolution de l’ICANN qui est l’héritier du groupe de travail intercommunautaire qui travaillait sur la transition des fonctions IANA. Donc voilà.

La Piste de travail numéro 2 est faite de différents sous-groupes, de sous-pistes comme on dit. Donc, il y a plusieurs groupes de travail qui travaillent sur cette piste de travail, et excepté Cheryl, personne ne suit le travail de tous ces groupes de travail.

Nous avons mis en place un système de téléconférence pour synchroniser et savoir ce qui se passait dans tous ces sous-groupes.

Ça a été très utile d’avoir des téléconférences, parce que pour quelqu’un qui n’a pas été présent pour plusieurs semaines, pour différentes raisons, c’est difficile de suivre ce qui se fait. Parce que les choses avancent très vite dans ces groupes de travail

intercommunautaires et la fatigue des volontaires est quelque chose qui existe. Il y a eu un travail intense.

Et c’est bien de voir qu’on a beaucoup de gens encore dans la communauté At-Large qui continuent à participer au travail de cette Piste de travail numéro 2.

Il y a les droits de l’homme, la transparence, la juridiction, les directives pour la bonne fois, la responsabilité, l’Ombudsman, la responsabilité du personnel, l’IRP, la phase 2. Il y a aussi un travail sur l’ITRT 2 avec l’équipe de responsabilité, de transparence.

Nous avons donc beaucoup de gens qui participent : Avri Doria, Bastiaan Gosling et Jean-Jacques Subrenat, León Sanchez, Seun Ojedeji, Tijani Ben Jemaa, Cheryl Langdon-Orr – bien sûr, qui est partout, John Laprise, Alan Greenberg bien sûr, puis Christopher Wilkinson et Tatiana Tropina.

Je vous donne. C’est tout, parce que je voulais que ce soit enregistré. Nous avons été très actifs, tous, en tant que groupe de gens dans ces groupes de travail. Nous sommes ici au niveau de la révision d’At-Large. On dit qu’At-Large ne fait pas la politique, et bien voilà, ça c’est de la politique. Ce sont des personnes qui sont des représentants qui travaillent dans ces groupes de travail et qui font un rapport ensuite qui informe la communauté du travail qui a été fait.

Bien. Ce n’est qu’une introduction. Nous allons maintenant rentrer dans le travail. Et comme Cheryl Langdon-Orr est dans une autre réunion de la GNSO, d’après ce qu’on m’a dit, ici, juste à côté, nous allons commencer par le groupe dans lequel elle est un co-rapporteur. Et c’est la responsabilité des SO et des AC et organisation de soutien, et comité consultatif.

Allez-y, Cheryl. Donc, responsabilité des SO et des AC, Cheryl Langdon-Orr.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci Olivier. Je peux arrêter de participer à tous ces groupes si vous pensez que l’ALAC et l’At-Large ne doivent être représentés dans tous les groupes. Je serais ravi d’avoir quelqu’un qui me remplace dans certains de ces groupes. Je serais ravi de transmettre le flambeau à qui voudrait l’accepter.

En tout cas, j’ai l’honneur à l’exception de deux très bons co-présidents, Steve DelBianco comme co-rapporteur de l’organisation de soutien du comité consultatif de responsabilité pour la piste de travail, et ce groupe est vital pour nous et pour le leadership régional. Nous devons participer à son travail.

Parce que c’est un groupe actif. C’est un groupe qui a des discussions solides sur plusieurs choses. Nous avons une bonne contribution intercommunautaire. Je ne peux pas vous dire qu’il

y ait vraiment un équilibre ou un manque d’équité au niveau des voix dans notre groupe. Donc, je veux vous dire ici que vous pouvez être sûr qu’en tant que groupe de travail intercommunautaire et sous équipe qui travaille sur ce thème, ce que nous faisons est un travail tout à fait équilibré et productif.

Je suis ravi de vous dire aussi que vendredi 10 mars, nous avons terminé ce qui était la première lecture du CCWG. Nous avons eu une série de documents, de consensus avec différents modèles.

Et nous avons choisi d’avoir pour ces sous-comités, d’avoir des questions de sondage. Nous avons travaillé après la réunion d’Hyderabad en ligne sur trois pistes. La première piste était : est-ce qu’il y avait une série de directive de principes de pratiques qu’on pouvait établir pour offrir à la communauté de manière à améliorer la responsabilité des organisations de soutien des comités consultatifs dans le but de limiter les possibilités de captures ?

Vous vous rappelez que c’était notre mandat. La responsabilité, mais en nous focalisant sur ce problème.

Notre travail, y compris le sondage qui a été fait, et je suis ravi de vous dire que tout le monde, toutes les parties de l’ICANN y ont répondu : donc les SO, les AC et une partie de la GNSO. C’est extraordinaire pour un sondage d’avoir reçu des réponses. Donc,

nous avons travaillé sur la question de la capture. Cela a donné 25 ou 27, mettons 25 recommandations de meilleures pratiques qui sont réparties en transparence, sensibilisation, processus pour la résolution de conflit, la clarté et la transparence des documents, etc.

Nous avons eu une réunion avec le groupe intercommunautaire dans son ensemble vendredi. Nous avons eu de très bons commentaires sur ce que nous avons fait. Nous sommes en train de modifier, des modifications mineures, et ce texte, et nous allons en faire une deuxième lecture dès que possible au CCWG.

Et là, c’est important pour vous. Cela va... Ce rapport va être présenté aux commentaires publics, et là, c’est important que les leaderships régionaux, et le leadership des RALO et les membres individuels ou les structures At-Large, soient prêtes à analyser, à réviser ce document.

Cela est destiné à vous aider, à aider vos leaders régionaux dans leur travail et vous devez contribuer. Nous avons besoin de vos commentaires ici.

Il y a deux autres pistes de travail sur lesquelles nous avons aussi travaillé, discuté avec des recommandations, des recommandations plus courtes dans ce cas-là. Nous devons essayer de savoir si le nouveau IRP, l’IRP numéro 2, va devoir

dépendre d’un comité consultatif. Après des débats et une bonne analyse de ces faits, la réponse est non.

Donc, déclaration courte. Le document sera un peu plus long. Je vous recommande de le lire.

Et l’autre piste de travail à laquelle nous avons répondu par non, un « non, mais », mais un non quand même, était le concept de table ronde de redevabilité mutuelle. Ce groupe dans lequel on a vu une objection au sein de notre équipe de travail, on a pensé que ce n’était pas un mécanisme approprié pour le partage des meilleures pratiques.

Nous sommes arrivés quand même à un accord. Cela est reflété dans les documents, et un partage informel de meilleures pratiques va être fait.

De toute façon, vendredi, nous avons... nous nous sommes réunis avec ce groupe. Il y a eu suffisamment de préoccupations des membres de ce groupe intercommunautaire et du public qui était dans la salle. Et ce qui s’est passé, c’est qu’ils se sont rendus compte que lorsque ces thèmes vont rester sur la table pour le CCWG, nous devons nous assurer qu’il y ait des améliorations.

Et donc, nous sommes en train de revoir ce concept, non pas exactement comme il nous a été présenté pour sa révision, mais

selon des recommandations, pour qu’il y ait un partage de meilleures pratiques et sachant que les SO et les AC, le leadership des SO et des AC, devra parvenir à un accord.

Et voilà, c’est tout ce que j’ai à vous dire. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Cheryl. Une question rapide concernant les groupes de travail et le calendrier de ces groupes de travail. Quand est-ce que vous pensez que votre travail ou leur travail sera terminé ?

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Olivier. Vendredi au cours de la réunion, le... la sensation générale de ces groupes de travail était que le travail a été présenté.... sera présenté aux commentaires publics à mesure que les rapports sont terminés.

Donc, vous pourrez suivre le résultat de notre travail au fur et à mesure qu’il sortira à travers les commentaires publics, mais nous pensons... Nous voudrions que cela soit présenté aux SO et aux AC comme produit final du CCWG.

Je dirais que, par exemple, pour la réunion de Johannesburg, nous devrions avoir terminé une première partie de cette section, mais le travail complètement terminé sera fait à la fin

de cette année, et probablement, pour la première réunion de l’année prochaine.

Cela ne va pas donner de changement au niveau du budget. Il faudra déplacer les assignations au niveau du budget qui n’ont pas été dépensées, mais je ne suis pas la bonne personne pour répondre à cette question, parce que nous avons notre co-président dans la salle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Excusez-moi. J’avais oublié. Qui est ce co-président ?

LEÓN SANCHEZ: Je suis le co-président.

Je n’ai pas grand-chose à ajouter à ce que Cheryl vient de dire. Je dois seulement la remercier.

C’est ça. On a eu cette discussion hier. On a discuté de la façon dont on pouvait prolonger les dates de fin de travail du CCWG. Ce sera probablement comme Cheryl vient de nous le dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci León. Vous pouvez nous dire peut-être les groupes qui sont en avance, les groupes qui sont en retard, les groupes qui ont peut-être besoin d’un coup de main.

LEÓN SANCHEZ: Vous nous le direz tout à l’heure si vous le voulez bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je veux d’abord qu’on se focalise sur le groupe de responsabilité des SO et des AC, voir s’il y a quelque chose et ensuite, je vous donne la parole.

ALAN GREENBERG: Nous avons deux mains levées. Nous avons moins d’une demi-heure pour finir cette session et nous avons une pause à respecter.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG: Je pensais que c’était moi qui gérait la queue.

Merci.

Un commentaire bref sur le CCWG responsabilité et le forum. J’étais une des personnes qui pensaient qu’on devait avoir un niveau de responsabilité parmi les SO et les AC, et d’une façon polie, je dirais qu’on pense que les SO ne font pas du bon travail.

Étant donné ce que nous avons vu dans notre révision d’At-Large, des commentaires que nous avons vus, je ne suis pas sûr que l’ICANN soit suffisamment mûr pour aborder ce problème.

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE:

Cheryl, je pense que tout cela est un travail passionnant. Je pense que, comme d’habitude, nous aurons beaucoup trop de choses à faire pour beaucoup trop peu de gens. Il va falloir voir comment nous pouvons être productif pour répondre à tout... pour aborder tous ces problèmes et avoir ou être capable de produire un rapport censé.

CHERYL LANGDON-ORR:

C’est important, je dirais, qu’il y ait une organisation au niveau du groupe que préside Olivier. Les connaissances qu’on va avoir maintenant. On va avoir neuf commentaires publics qu’il va falloir rédiger. Il faut gérer cela en temps voulu.

Donc, peut-être que le groupe d’évolution d’ICANN peut se restreindre un petit peu et s’occuper un petit peu moins de tout cela et s’occuper de son travail pour qu’on ait des commentaires au bon moment. Je dirais pour qu’on sache quand est-ce que cela sera présenté aux commentaires publics.

Je pense que cet outil pourra nous permettre de renseigner correctement l’ALAC et l’évolution du groupe d’ICANN aussi. Vous pouvez encourager davantage les personnes au niveau régional de rentrer dans ces groupes.

ALAN GREENBERG:

Puisque nous devons donner notre opinion au Conseil, des fois c’est difficile, parce qu’on a du mal à gérer le processus. Le fait d’avoir un commentaire public qui est important et de devoir rédiger un rapport, ça peut être un échec. Il peut y avoir un échec ici.

Donc, il y a des personnes dans nos groupes. Le groupe qui travaille sur l’évolution d’ICANN se réunit régulièrement, les gens s’en occupent. Les commentaires ne sont pas des fois...

Nous avons une longue queue. Nous avons Olivier, Sébastien, Seun. Et je pense que nous allons fermer la queue à ce moment-là. Donc, donnez-nous votre avis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. J’allais demander au personnel de l’ICANN de prendre note d’une action à suivre pour le groupe d’évolution de l’ICANN pour qu’il se focalise maintenant sur les commentaires publics plutôt que sur la liste de la piste de travail.

ALAN GREENBERG: Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je suis d’accord avec Cheryl et donc ce que vient de dire Olivier, surtout qu’il y a déjà deux documents qui ont été publiés, un sur la transparence et l’autre sur la façon de bien faire, comment faire avec les membres du Board, et qu’on a jusqu’au 10 avril pour la première et jusqu’au 24 avril pour le second. Il va y avoir d’autres commentaires qui vont venir, se concentrer là.

Mais le problème, c’est qu’en même temps les autres groupes continuent à travailler et il est important que la voix des utilisateurs continue d’être entendue dans chacun de ces groupes. Donc, peut-être que c’est de ne plus faire toute la liste des sous-groupes, au moins celui où il y a quelque chose d’important à suivre. Je pense qu’il y a un certain nombre de sujets qui sont, qui nous concernent plus directement, mais je ne suis pas sûr qu’on soit tous d’accord sur quels sont ceux-là. Chacun de nous peut avoir des sujets de préférence. Et donc, je crois important cette coordination.

Maintenant, c’est d’autant plus important qu’on aura peut-être plus que neuf commentaires publics à faire. Par exemple, dans le groupe de travail sur l’Ombudsman, je pense qu’on va avoir au moins deux fois à avoir des commentaires publics : la review de la fonction de l’Ombudsman et puis, le rapport du sous-

groupe. Et puis, on aura aussi à faire un commentaire sur le livre complexe à arriver, comme Cheryl l’a dit, qui sera le dernier élément. Et celui-ci, il faudra aussi qu’on puisse faire des commentaires.

Donc, on a beaucoup de travail sur la planche et je crois que c’est important qu’on puisse le suivre dans ces conditions. Donc, le groupe de travail qu’anime Olivier est essentiel dans les semaines qui viennent et les mois qui viennent. Merci.

ALAN GREENBERG: Seun ?

SEUN OJEDEJI: Merci. Je voulais juste demander, poser deux questions. La première liée au travail de chacun des sous-groupes. D’après ce que j’ai compris, d’après ce que Cheryl a dit, une fois que le travail du groupe de travail est fait, on va pouvoir revenir au groupe de travail et le revoir ?

L’autre question est destinée au co-président. La réunion que vous avez réunie, lorsque vous avez des réunions préférentielles, vous avez généralement le défi. Est-ce que vous avez un défi ? Est-ce que vous avez considéré en termes de participation ? Si vous avez une réunion présentielle, je veux dire. Je pense que ce

serait bien que cette réunion ait lieu lorsque les gens sont là de façon à ce que tout le monde puisse participer à la réunion.

Alors, est-ce que vous avez décidé, est-ce que vous avez décidé d'avoir une réunion qui puisse intégrer davantage de gens pour qu'elle soit plus constructive ou est-ce que vous faites les réunions seulement pour une question de coïncidence ?

LEÓN SANCHEZ:

Est-ce que je peux répondre ?

ALAN GREENBERG:

Je pense que la réponse est aucun des deux. Aucune des deux réponses n'est la bonne. Toutes les réunions sont organisées à l'avance, parce qu'on veut être sûr que tous les participants formels sont là et n'ont pas de conflit avec d'autres réunions qui ont lieu au même moment. Donc, c'est pour éviter des conflits avec les membres formels de notre groupe que l'on organise ces réunions à l'avance.

Le résultat de cela est qu'on atteint notre objectif, mais on a un problème. Il y a des gens qui voudraient participer et qui ne peuvent pas participer. C'est un choix qu'on est obligé de faire. C'est un choix qu'on a fait dans le passé.

Et l'alternative, c'est ce que fait la GNSO actuellement. Ils ont leurs discussions de PDP qui est organisé un jour avant la réunion de l'ICANN, et ça fait qu'on a aussi des conflits, des problèmes de chevauchements, des problèmes de temps.

LEÓN SANCHEZ:

Merci Alan. On ne peut pas toujours tout faire bien. On a un problème de restriction de temps et autres. Donc, il faut tenir compte de toutes ces restrictions. Je suis d'accord avec vous que, des fois, il serait bien d'avoir plus de gens, plus de gens possibles qui participent à la réunion. Mais l'alternative serait d'avoir des réunions présentielle entre les assemblées générales, et nous ne pouvons pas le faire.

Donc, la solution que nous avons trouvée pour cela, c'est un problème de trouver, d'arriver à mettre en place une liste, d'arriver à trouver un moyen d'organiser ces réunions pour que le plus de gens possibles concernées y participent.

On va voir maintenant comment on va pouvoir gérer le rapport des sous-groupes et voir s'il y a la possibilité de revoir ces rapports une fois qu'ils sont terminés. Chaque rapport dit ce qu'on a fait. On va faire ce que l'on a fait pendant les travaux précédents du CCWG. Ces rapports seront présentés pour les commentaires publics. Il y aura une deuxième rédaction.

On va suivre le processus tel qu’il est indiqué. Ensuite, on aura des commentaires. On analysera ces commentaires. On aura une deuxième rédaction, une rédaction finale. Donc ensuite, cela sera publié.

Comme Cheryl l’a dit, ils donneront lieu à un document unique qui sera présenté aux SO et aux AC et au public, et sera soumis donc au Conseil de l’ICANN.

ALAN GREENBERG: Nous avons sept autres sous-équipes et quinze minutes. Holly, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE: Je serais brève. Ce qui est intéressant, c’est que nous avons maintenant un directeur des plaintes qui s’occupent de toutes les plaintes. Je pense que c’est une bonne, un bon progrès. Est-ce que cela va avoir un impact sur la révision de l’Ombudsman ?

CHERYL LANGDON-ORR: Je m’excuse, mais je dois vous quitter.

ALAN GREENBERG: Le directeur des plaintes n’a pas de juridiction sur l’Ombudsman. L’Ombudsman se dirige directement vers le Conseil, il me semble.

Est-ce que nous pouvons donner la parole à Olivier pour qu’il réponde à cette question ? Sinon, nous n’allons pas parvenir à donner la parole à des sous-groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Ce que je suggère, c’est que vu le peu de temps que nous avons, nous nous focalisons seulement sur la piste de travail qui a eu des changements importants vendredi lors de la réunion présentielle.

Je voudrais savoir quelles sont les personnes ici présentes qui ont pu participer à ces réunions de vendredi, ces réunions qui ont eu lieu vendredi... bien, de façon à ce que je puisse donner la parole à ces personnes.

Prochain... Nous pouvons donner la parole à Sébastien Bachollet, le rapporteur du groupe sur l’Ombudsman. Ensuite, il y a Carlos Vera Quintana et Alberto Soto, qui étaient aussi dans ce groupe de travail, et d’autres gens que nous découvrirons à mesure que nous avançons.

Nous allons donner la parole à Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci Olivier. Je vais faire mon rapport en anglais. Ce document, le document de ce sous-groupe, est en phase de passer, d’avoir

un examinateur externe pour le bureau de l'Ombudsman. Et mon premier message est : si vous voulez être interrogé par cet examinateur, ils sont ici pour deux jours. Venez me voir et j'essaierais d'organiser un rendez-vous pour vous.

C'est un point important, parce que cela vient d'ATRT 2 et la Piste de travail 1. Cette révision donc a commencé.

Ce que je voudrais faire aussi, c'est répondre à la question et dire que le bureau des plaintes n'a pas été discuté par ceux qui sont, par les membres de la communauté ICANN. Le CEO a décidé qu'il devait rapporter au département légal.

Ce bureau de l'Ombudsman dépend encore du personnel et fait son rapport au Conseil. Et cela... La création de ce nouveau bureau a donné lieu à de nouvelles questions. On se demande si cette nouvelle organisation mondiale de l'ICANN avec trois pieds (le Conseil, le personnel et la communauté) va fonctionner et il y a des discussions pour savoir s'il est suffisamment indépendant, si le fait de devoir rapporter à quelqu'un qui est dans le Conseil nous rend suffisamment indépendant. En tout cas, cela est révisé par le sous-groupe et par les examinateurs.

Ensuite, le deuxième séminaire sera « La communauté habilitée : quels sont les pouvoirs de cette communauté habilitée et comment est-ce que la communauté va appliquer ces pouvoirs ». Donc, ce sont des séminaires qui vont être présentés

par l'ALAC, qui seront plutôt des conférences que des séminaires.

Je répondrai à vos questions. Si ce n'est pas maintenant, parce qu'il n'y a pas beaucoup de temps, vous pouvez me rencontrer dans les couloirs. Je serais ravi d'en parler avec vous.

ALAN GREENBERG:

Est-ce qu'il y a des commentaires et des questions ?

ALBERTO SOTO:

Je parle en espagnol. Par rapport à ce sous-groupe de travail, je voudrais savoir si la fonction de l'Ombudsman est bien décrite. Elle est bien décrite, oui. Elle est bien décrite dans l'ICANN. Cet officier, ce responsable des plaintes, sa tâche est définie dans la liste qui est liée à l'embauche de cette personne. Et dans cette liste, il y a un petit paragraphe qui dit que tout le système de plainte va dépendre de cette personne, mais ne décrit pas comment fonctionne le système de plainte.

J'ai demandé si l'Ombudsman était à l'intérieur de ce système de plainte, parce qu'à ce moment-là, ce serait une indication selon laquelle l'Ombudsman perd de son indépendance. La principale recommandation de notre groupe de travail est de

maintenir l'indépendance du groupe, pardon, de la fonction de l'Ombudsman. Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Alberto. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, d'autres questions ?

Allez-y, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Le prochain thème sera les droits de l'homme. Je sais qu'il y a eu beaucoup de travail qui a été fait là-dessus. Je vais donner la parole à León ou à Tijani. Je vois que León a levé la main. Donc, je vais donner la parole à León.

Tijani, alors. À Tijani. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup. Dans le sous-groupe qui travaille sur les droits de l'homme, nous avons commencé par rédiger le cadre d'interprétation des statuts intérimaires. Les membres du groupe pensent qu'il s'agit de l'interprétation de chacun des termes de cette partie des statuts, ce qui, à mon avis, était une erreur, parce que le résultat a été de donner une interprétation linguistique de chaque mot, de chaque terme.

Une fois qu'on eut fait cela, les gens ont dit : « On a maintenant deux tâches. La tâche de l'annexe 6, qui se consacre aux droits de l'homme. Et une autre tâche, dans l'annexe numéro 12, qui est pour l'ensemble du sous-groupe ».

De fait, dans l'annexe 6, l'annexe 6 porte sur le cadre d'interprétation et l'annexe 12 porte sur la considération dont on doit tenir compte pour élaborer ce cadre d'interprétation.

Mais les gens n'ont pas compris cela, dans ce sens-là, comme cela. Et maintenant, le sous-groupe est en train de produire un nouveau document appelé « Considérations », qui est basé sur l'annexe 12.

Je pense donc que ce n'est pas vraiment innocent, parce qu'à l'intérieur du groupe, à l'intérieur de la communauté, dans la communauté de l'ICANN en général, je dirais même qu'il y a deux tendances, deux manières de considérer les droits de l'homme.

Et la principale référence est que cela corresponde à la mission de l'ICANN : ne pas faire quelque chose qui pourrait être à l'extérieur de cette mission de l'ICANN. Les activistes des droits de l'homme voulaient faire, voulaient rendre, voulaient que le travail de l'ICANN soit plus lié aux droits de l'homme, même pour quelque chose qui n'avait rien à voir avec les droits de l'homme.

Maintenant qu’on est en train de rédiger ce deuxième document, je crois que nous sommes en train d’aller vers quelque chose qui, à mon avis, va nous permettre...

Parce que l’on parle de mise en œuvre, non ? On parle des considérations pour la mise en œuvre. Et vous verrez que, vous verrez plus tard, qu’il va y avoir des controverses sur ce point-là. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: León Sanchez.

LEÓN SANCHEZ: Oui, merci beaucoup. Une petite mise à jour sur le sous-groupe des droits de l’homme. On s’est réuni très tôt le matin et nous avons travaillé avec Niels qui est le rapporteur du groupe. Nous sommes arrivés à un consensus. Nous avons atteint un consensus. Et nous distribuerons le document de nos résultats finaux. Donc, nous avançons.

ALAN GREENBERG: Eh bien, les miracles arrivent. Seun ?

SEUN OJEDEJI: Je voulais un point de clarification sur ce qui a été mentionné.

ALAN GREENBERG: Donc Seun, nous allons attendre encore un petit peu.

SEUN OJEDEJI: Oui. Voilà. Vous nous avez dit que ces documents ont atteint un consensus dans le sous-groupe, même si on n’a pas vu cela sur la liste de diffusion.

Moi, ce que je voulais dire, c’est au niveau méthodologique de travail des sous-groupes. Si vous n’avez pas pu vous joindre à des réunions en ligne par exemple, je crois qu’il faut prendre ça en ligne de compte, parce que ce que vous avez mentionné, je ne l’ai pas lu sur la liste de diffusion. Peut-être que c’était moi qui avait fait une erreur. Mais il ne me semble pas que ça a été noté, ça a été communiqué, pardon.

Donc ce que je crois comprendre, l’objectif du sous-groupe, c’est un cadre d’interprétation. Et le fait qu’il ne produise pas un autre document, et bien moi, ça me donne l’impression que ce sous-groupe ne fait pas son travail et je suis très inquiet d’en entendre parler, de consensus, alors qu’on est au courant de rien. Ça, ça n’est pas dans le cadre de notre travail. Ça ne répond pas à nos procédures.

Donc, je crois que le sous-groupe doit travailler de manière différente. Il ne doit pas faire le travail du Conseil d’administration et créer des documents de ce type.

ALAN GREENBERG: Donc, il reste Tijani. Il ne nous reste que trois minutes avant de lever la séance.

TIJANI BEN JEMAA: Donc, je crois que León parlait d’un petit groupe de rédaction. On a parlé simplement d’un groupe de rédaction qui est d’accord sur le document. Moi, je n’étais pas au courant de cette réunion non plus. Je suis membre du groupe. Il n’y a pas de problème.

LEÓN SANCHEZ: Oui, pour rebondir là-dessus. Donc, ne tirez pas sur le messenger. Je ne suis qu’un messenger. Je n’étais pas non plus au courant de cette réunion. C’est Niels qui m’a dit, « Nous avons fait cela. », et j’ai dit à Niels, « Très bien. C’est magnifique. On avance. »

Donc... Et c’est vrai qu’il y a une défiance dans le processus au niveau de la communication des réunions qui se tiennent. Mais je peux vous dire que tout ce qu’approuve le CCWG passe par des groupes. Il y a une procédure très stricte. Il y a une

procédure plénière qui statue sur le travail des sous-groupes, et une fois qu’on a atteint un consensus au niveau des plénières, là, on peut dire que nous avons un produit final.

Donc, je parlais simplement, comme Tijani l’a indiqué, du sous-groupe qui était chargé de la rédaction du document. Donc moi, je ne parle pas du consensus du CCWG. Je parle simplement du sous-groupe. Et je viens juste de m’en rendre compte de cela, ce matin.

ALAN GREENBERG:

Donc, c’est très facile d’avoir un consensus dans une réunion s’ils ont choisi qui était à la réunion.

Comme Cheryl l’a indiqué, dans une séance plénière, on peut dire au sous-groupe : « Nous n’apprécions pas vos réponses. Donc vous repartez travailler à votre document. »

Donc, on va redonner la parole à Olivier. Vraiment, on a dépassé le temps imparti. On n’a pas terminé notre travail. On va essayer de trouver le temps de se faire... Donc, va devoir revenir là-dessus dans notre agenda. Donc, on va changer un petit peu l’ordre du jour de toutes nos séances.

Donc, Olivier va conclure.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je ne sais pas si on doit parler de tous les sous-groupes. Je demandais simplement à León. Est-ce que tous les sous-groupes se sont réunis vendredi ? Parce que s’il n’en reste que deux, je suggérerais qu’on prenne cinq minutes supplémentaires et qu’on parle des deux qui restent.

LEÓN SANCHEZ: Donc, ils ne se sont pas tous réunis ce matin. Donc, par définition, il n’y a pas eu de réunion de tous les sous-groupes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Donc, il y en a qui n’ont pas progressé. Sur la transparence, juridiction, diversité, je crois que c’est les trois qui ont encore à travailler. Oui. Il y en a un quatrième. Donc, on aurait besoin de plus de temps. Donc, on essaie d’en faire encore un avant la pause.

ALAN GREENBERG: Olivier, il faut qu’on donne un petit peu de temps aux interprètes de se reposer. Donc, on reviendra là-dessus pour couvrir tout cela. On travaillera sur la responsabilité et ce sous-groupe repart un petit peu à zéro, et il y a des choses importantes à dire là-dessus. Donc, on se retrouvera pour parler de cela, et je vous tiendrais au courant Olivier.

La séance suivante sera consacrée à la révision At-Large. Je crois que ça va beaucoup vous intéresser. Donc, on recommence à l'heure s'il vous plait.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]